

Conseil Municipal du 24 novembre 2014

Décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences du Conseil Municipal

- Attribution lot 4A Menuiseries Extérieures – Serrurerie au marché de travaux de réhabilitation et d'extension du Centre Social Chanteclair à la société SARL CAMUS,JP
- Avenant de rémunération bureau de contrôle PREVENTEC dans le cadre de sa mission de contrôle technique de la réhabilitation et d'extension du Centre Social Chanteclair
- Construction d'une salle polyvalente sur le site Camille Corot :
 - Avenant de rémunération Maitrise d'œuvre cabinet DAMIENS et associés
 - Avenant de rémunération Bureau de Contrôle BTP Consultant
 - Avenant lot 1 entreprise ICOB
 - Avenant lot 2 entreprise SAPISO
 - Avenant lot 3 entreprise NORD CARRELAGE
 - Avenant lot 4 entreprise EGI
 - Avenant lot 5 entreprise MAILLES
 - Avenant lot 6 entreprise WITRANT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

ADMINISTRATION GENERALE :

- Avenant n°3 à la convention financière pluriannuelle signée avec l'ANRU (**Adopté à l'unanimité**)
- Nouveau du site internet de la commune et contrat d'hébergement (**Adopté à l'unanimité**)
- Désignation d'un correspondant défense (**Adopté à l'unanimité**)
- Chantier de réhabilitation et extension du Centre Social Chanteclair – Exonération des pénalités de retard (**Adopté à l'unanimité**)

FINANCE :

- Actualisation du tarif location de vaisselle (**Adopté à l'unanimité**)
- Remboursement de GAN Assurances suite au sinistre du 21 juin 2014 à l'école primaire Henri Grenier (**Adopté à l'unanimité**)
- Demande de subvention à la CAF du Pas de Calais pour la salle polyvalente et de restauration scolaire du centre Camille Corot (**Pour 19 / Contre 05 / Abstention 00**)
- Remboursement de participations aux accueils collectifs de mineurs (**Adopté à l'unanimité**)

VIE LOCALE :

- Contrat de ville (**Adopté à l'unanimité**)